



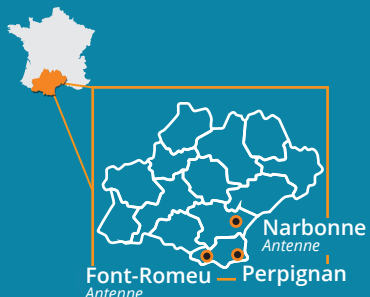
**Université  
Perpignan**  
Via Domitia



**LICENCES L.AS ET L.AK**

# Accès Santé - Accès Kiné

## LOCALISATION



## RECRUTEMENT

### NIVEAU

Pour une entrée en L1, L.AS1 ou L.AK1 :

Être titulaire du baccalauréat, du DAEU B ou de tout diplôme équivalent.

! Les ex-LAS1 ou PASS ne peuvent pas redemander une LAS1 !

Pour une entrée en L.AS2 :

Avoir obtenu 60 ECTS dans une autre L.AS ou en PASS.

### MODALITÉS DE CANDIDATURE

L1 : Parcoursup (L1, LAS1, LAK1)  
<https://www.parcoursup.fr>

L2 : Portail e-candidat  
<https://candidatures.univ-perp.fr>

Formation accessible en :

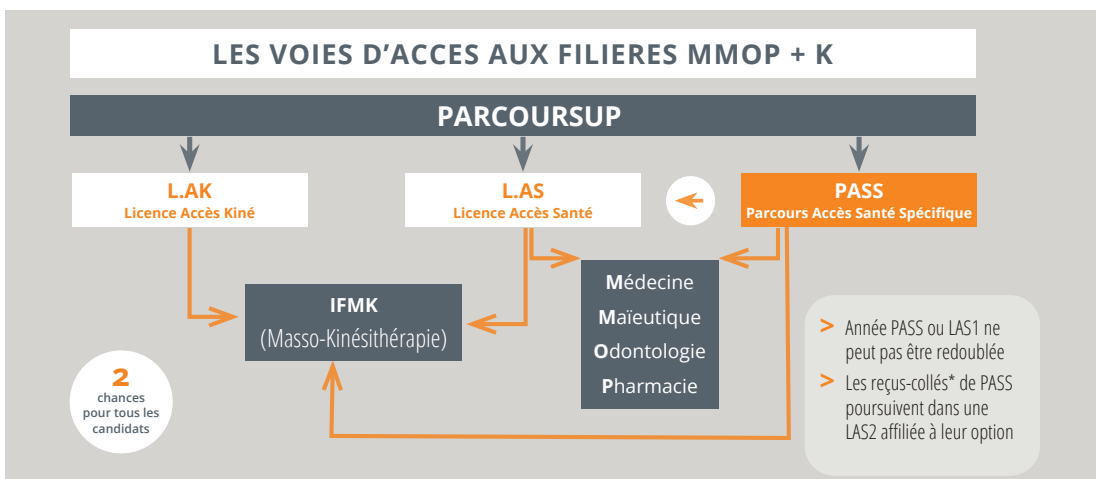
Formation initiale     Formation en alternance     Formation continue

## OBJECTIFS

Les **Licences Accès Santé (L.AS)** constituent une des deux voies d'accès aux études médicales MMOP de l'Université de Montpellier : Médecine, Maïeutique (Sage-femme), Odontologie (Dentaire), Pharmacie.

Les L.AS permettent également l'accès aux Instituts de Formations en Masso-Kinésithérapie (IFMK) de Montpellier et Perpignan.

Les **Licences Accès Kiné (L.AK)** sont des licences classiques permettant l'accès à l'IFMK, mais pas aux filières MMOP.



\*reçus-collés = étudiants ayant validé l'année de PASS mais n'ayant pas été sélectionnés en MMOP

Ces licences offrent un double débouché vers les études MMOP/K ou vers la poursuite en Licence / Master.

## LES FORMATIONS L.AS ET L.AK À L'UPVD

L'Accès Santé et l'Accès Kiné ne sont pas des formations en tant que telles mais des options permettant l'accès aux études médicales ou de masso-kinésithérapie, disponibles dans plusieurs mentions des formations de licence proposées à l'UPVD :

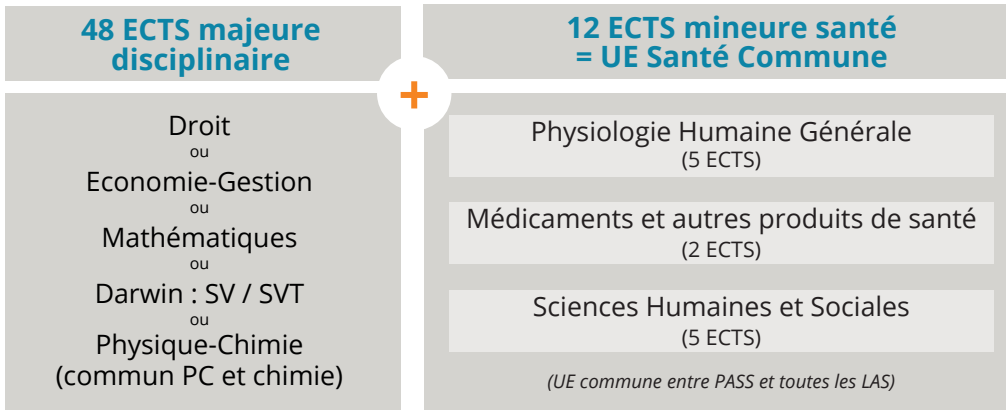
MENTION	SITE DE FORMATION	NOMBRE DE PLACES ACCÈS SANTÉ	NOMBRE DE PLACES ACCÈS KINÉ
Droit	Perpignan	20	-
Droit	Narbonne	20	-
Economie-Gestion	Perpignan	10	-
Darwin (SV/SVT)	Perpignan	30	10
Mathématiques	Perpignan	10	-
Nobel (Chimie, PC)	Perpignan	15	-
STAPS	Font-Romeu	-	15

**Trouver nos formations L.AS et L.AK sur Parcoursup :**

« Accès Santé Perpignan » ou « Accès Kiné Perpignan » dans la fenêtre de recherche



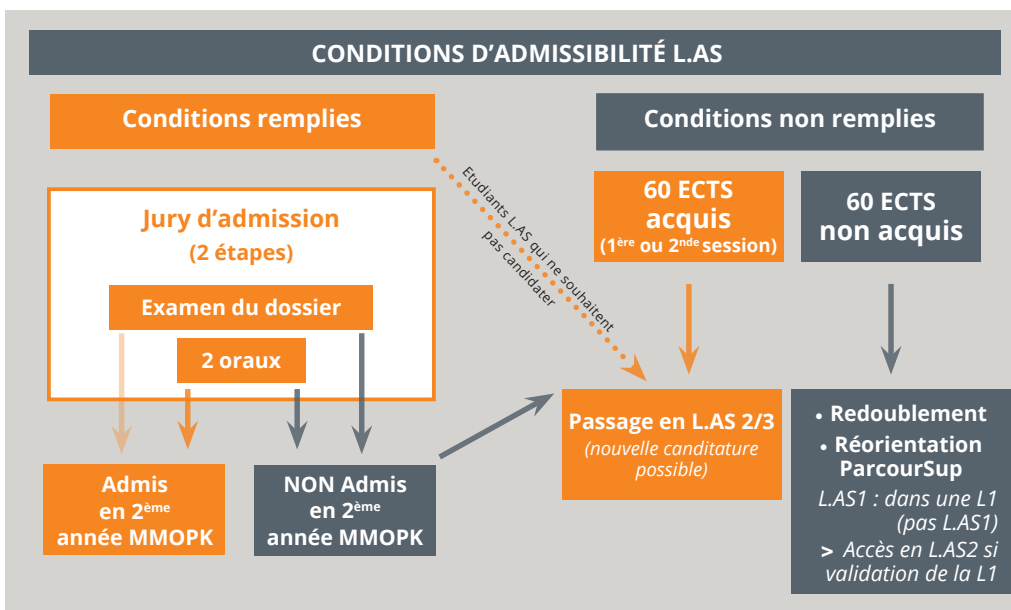
## LE FONCTIONNEMENT DES L.AS



### A l'issue de la L.AS

Tous les étudiants en L.AS1, L.AS2 ou L.AS3 qui réunissent les conditions à l'admissibilité détaillées ci-dessous peuvent candidater à une ou plusieurs filières MMOPK :

- Ne pas avoir déposé plus d'une fois une candidature aux filières MMOPK ;
- Avoir validé les 12 ECTS de l'UE santé commune en première session ;
- Avoir validé l'année en cours en première évaluation.



## LE FONCTIONNEMENT DES L.AK

Les Licences Accès Kiné suivent scrupuleusement le programme de la licence socle, avec simplement un quota d'entrée sur ParcourSup permettant de garantir un certain taux d'entrée dans les IFMK. En seconde année, il n'y a plus de distinction, les étudiants intègrent la L2 socle, tout en conservant leur seconde chance d'accès aux IFMK.

### A l'issue de la L.AK

Tous les étudiants ayant validé leur année en première évaluation sont automatiquement candidats à l'IFMK. Ils sont alors classés selon les modalités d'admission votées chaque année par l'IFMK, et les premiers se voient proposer l'intégration de l'IFMK, selon le nombre de places publié.

## LES PLUS

Les L.AS et L.AK sont des formations :

- de proximité permettant l'accès aux études de santé
- à double débouché (santé ou poursuite de la majeure)
- axée sur les points forts de l'étudiant (majeure au choix)

Les chances d'intégrer MMOPK sont similaires en L.AS et en PASS.

Les chances d'intégrer un IFMK sont identiques dans les différentes L.AK.



## INFOS PRATIQUES

### CONTACT PÉDAGOGIQUE

Christophe BELIN  
etudes-sante@univ-perp.fr

### CONTACT ADMINISTRATIF

DFVU scolarité centrale  
scoentrale@univ-perp.fr



**Université de Perpignan  
Via Domitia**

52 avenue Paul Alduy  
66 860 Perpignan Cedex 9  
33 (0)4 68 66 20 00

[www.univ-perp.fr](http://www.univ-perp.fr)